

Comme attendu et espéré, le tribunal de grande instance de Strasbourg a annoncé qu'il ajournait une nouvelle fois sa décision, décalée à début décembre. Ce délai supplémentaire vise à permettre au groupe [ALTIFORT](#) de consolider son dossier de reprise, le seul ayant proposé de reprendre l'aciérie de Saint-Saulve et ses 281 salariés. Altifort a ainsi jusqu'au 12 décembre pour finaliser les questions du financement, suite au retrait de [VALLOUREC](#) / **T** : 01.49.09.35.00, et des débouchés pour l'aciérie.